Image not found or type unknown

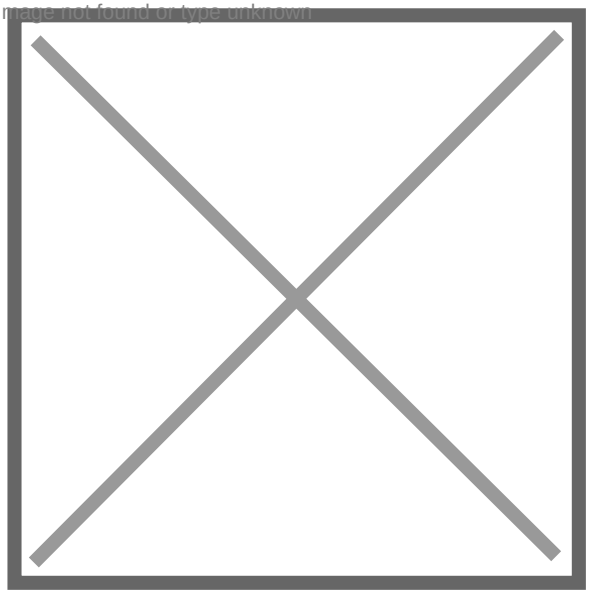

Accusé à tort d'avoir volé...

Par **Huguoo**, le **01/11/2013** à **10:22**

Bonjour,

Hier en me rendant dans une célèbre enseigne généraliste de sport je me suis fait cueillir par un vigile au bout des caisses. Celui me demande de le suivre se saisit de mes achats, ouvre une boite et me montre des articles plus petits dissimulés à l'intérieur... (un client m'a dénoncé et m'aurait soit disant vu mettre ces objets dans la boîte, et l'aurait ensuite dit à un vendeur qui lui même m'aurait vu. (c'est sans soute le client qui m'a dénoncé qui avait garni la boîte en la remettant sur le dessus de la pile).

Je précise que je suis dans mon bon droit et que je n'ai rien volé, je leur ai demandé de visionner leurs bandes pour prouver immédiatement mon innocence chose qu'il n'ont jamais voulu faire.(disant ne pas avoir le droit).

La police est même venue, je n'ai rien signé car je ne reconnaît pas avoir commis ce vol. le magasin a porté plainte contre moi.

Que puis-je faire en retour pour prouver mon innocence? porter plainte à mon tour? puis-je demander l'accès aux bandes?

Merci par avance pour vos conseils car ma situation est ubuesque...

Hugoo

Par **Huguoo**, le **01/11/2013** à **14:21**

Bonjour,

Petite visite à la gendarmerie la plus proche ce matin afin d'avoir un peu plus d'infos sur les options qui se présentent à moi.

Il faut attendre que Décahtlon porte plainte contre moi (ce qui n'est pas sur étant donné que le "préjudice" imaginaire ne s'élève qu'à une vingtaine d'euros). Ensuite je serai convoqué par la gendarmerie pour m'expliquer et je pourrai alors porter plainte à mon tour et enquête il y aura.

Je vais maintenant rédiger une lettre au directeur de l'enseigne, en lui expliquant ma situation, ma bonne foi et mon intention de le rencontrer de manière à m'expliquer.

Le but est d'avoir accès aux enregistrements vidéo qui pourront me disculper et de pointer du doigt la manière de procéder du vigile :
- invitation à le suivre dans une pièce sécurisée alors que j'étais en droit de refuser (mais ça je ne le savais pas avant que le gendarme m'en informe).
- invitation à vider mes poches, ce que j'étais également en droit de refuser
- photocopie de ma carte d'identité alors qu'avec ces histoire de protection des données cela est limite et que j'aurais pu refuser
- mensonge de son impossibilité à visionner les images de surveillance alors qu'il en avait le pouvoir
- mensonge d'affirmer que le vendeur qui m'aurait soi-disant vu voler les objets était assermenté...

J'ai toujours besoin de conseils et d'infos pour m'aider svp

Merci beaucoup

Hugoo

Par **Huguoo**, le **06/11/2013** à **17:05**

Hello,

quelqu'un pour m'aider svp?

Merci

hugoo

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés